

COURS EN LIGNE INTER-AGENCES SUR L'ATTÉNUATION DES RISQUES DE VBG

Exemple du cadre de l'AAAQ adapté à la santé¹ (Source : UNICEF)

1

Catégorie AAAQ	Questions directrices pour l'analyse
Disponibilité	<ul style="list-style-type: none"> • Les services de santé existent-ils (en quantité et en types suffisants) ? Quelle est la couverture par rapport à la population dans le besoin ? Les installations sont-elles opérationnelles et dotées d'un personnel adéquat ?
Accessibilité: Accessibilité physique	<ul style="list-style-type: none"> • Les services de santé sont-ils situés à une distance raisonnable pour les populations concernées ? • Le trajet vers et depuis les services de santé est-il sûr pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons d'âges et de handicaps différents ? • Existe-t-il d'autres formes de barrières physiques, comme des gardes armés à l'extérieur des installations ? • Y a-t-il des problèmes de sécurité pour différents groupes (âges, ethnies, religions, etc.) dans l'accès aux services de santé ?
Accessibilité financière	<ul style="list-style-type: none"> • Comment les services de santé sont-ils financés ? • Les utilisateurs doivent-ils payer des frais pour les services de santé ? Si c'est le cas, les frais sont-ils raisonnables/gérables compte tenu des circonstances/moyens économiques ? Qui a tendance à être le plus touché par ces frais ? Existe-t-il un système permettant de fournir un soutien financier à ceux qui ont des moyens financiers limités ? • En plus des frais officiels pour les services, existe-t-il d'autres coûts cachés pour accéder aux services de santé (tels que les frais de transport) qui pourraient entraver l'accès ?
Accessibilité bureaucratique/ administrative	<ul style="list-style-type: none"> • Y a-t-il des étapes procédurales (enregistrement, documents d'identité, etc.) que tout membre de la population doit accomplir pour recevoir des services de santé ? Y a-t-il des personnes ou des groupes qui pourraient être affectés plus négativement que d'autres par cette situation ? • Certains types de services de santé nécessitent-ils l'intervention de la police ou d'autres acteurs ? • Certains membres de la population ont-ils besoin d'une autorisation/signature officielle pour accéder aux services de santé (par exemple, celle du mari, d'un parent/tuteur ou d'un parent de sexe masculin) ? • Y a-t-il d'autres barrières bureaucratiques/administratives qui entravent l'accès aux services de santé ?

¹ Remarque: Bien que le secteur de la santé ait un rôle essentiel à jouer dans la fourniture de services de réponse aux survivants(es) de la VBG, ce document n'entre pas dans le détail des services de réponse clinique à la VBG. Elle se concentre plutôt sur les considérations générales que tous les services de santé devraient prendre en compte en ce qui concerne la sécurité et l'accès des femmes et des filles.

COURS EN LIGNE INTER-AGENCES SUR L'ATTÉNUATION DES RISQUES DE VBG

Exemple du cadre de l'AAAQ adapté à la santé¹ (Source : UNICEF)

	<ul style="list-style-type: none"> • Les installations sont-elles ouvertes à des heures qui conviennent au rythme quotidien/hebdomadaire des membres de la communauté ? • Est-il facile/difficile d'obtenir un rendez-vous ? La prise de rendez-vous nécessite-t-elle un accès au téléphone, à l'internet, etc Dans l'affirmative, tous les membres de la communauté peuvent-ils accéder à ces technologies ? • Les services sont-ils fournis sans rendez-vous ? À l'arrivée, quelle est la durée moyenne d'attente pour les services ?
Accessibilité sociale	<ul style="list-style-type: none"> • Les prestataires de services de santé respectent-ils et pratiquent-ils la non-discrimination ? • Certains groupes sont-ils exclus des services de santé en raison de barrières linguistiques ? • Y a-t-il un nombre suffisant de travailleuses de première ligne, c'est-à-dire de médecins, d'infirmières, de pharmaciennes, de réceptionnistes, d'interprètes, de bénévoles, etc • Existe-t-il des normes sociales/barrières culturelles qui entravent l'accès ou la participation aux services de santé et autres services humanitaires ? • Existe-t-il des normes sociales/barrières culturelles qui empêchent les femmes locales de travailler avec/pour les services de santé ? • Y a-t-il des problèmes de stigmatisation liés au fait de voir une personne dans/autour d'un certain établissement ? • D'autres responsabilités, telles que la garde des enfants, affectent-elles la capacité de certaines personnes à accéder aux services ?
Accessibilité de l'information	<ul style="list-style-type: none"> • Comment les informations sur les services de santé sont-elles communiquées à la communauté ? L'accès nécessite-t-il la connaissance d'une certaine langue, l'accès à un téléphone/ordinateur, etc • Les différents groupes de la population peuvent-ils accéder à ces informations ? • Y a-t-il des groupes de personnes qui ne sont pas susceptibles de recevoir l'information ? • Existe-t-il des alternatives aux informations imprimées pour atteindre les membres analphabètes de la communauté ? • Les informations personnelles sont-elles traitées de manière confidentielle ?
Acceptabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Les opinions des divers groupes sont-elles reflétées dans les services de santé ? • Les services de santé sont-ils respectueux de la culture des individus, des minorités, des peuples et des communautés ? • Les services de santé sont-ils sensibles au genre et adaptés à l'âge ? • Certaines caractéristiques des programmes de santé (équilibre entre les sexes au sein du personnel, attitude/comportement des travailleurs de première ligne, etc.) rendent-elles la communauté plus/moins à l'aise pour accéder aux services ?

COURS EN LIGNE INTER-AGENCES SUR L'ATTÉNUATION DES RISQUES DE VBG

Exemple du cadre de l'AAAQ adapté à la santé¹ (Source : UNICEF)

	<ul style="list-style-type: none">• Le personnel et les bénévoles féminins sont-ils en nombre suffisant ? Si ce n'est pas le cas, existe-t-il un plan pour augmenter le nombre de femmes parmi le personnel/les bénévoles ?
Qualité	<ul style="list-style-type: none">• Les prestataires de services possèdent-ils les compétences/la formation nécessaires ? Les fournitures sont-elles suffisantes (médicaments non périmés, etc.) ?• L'environnement est-il approprié ? Les installations sont-elles sûres et sanitaires ?• Existe-t-il un code de conduite (CoC) pour les travailleurs de la santé qui inclut la PEAS et la protection des enfants ? Sont-ils formés et ont-ils signé le CoC ?• Les agents de santé de première ligne savent-ils comment orienter de manière appropriée les victimes de violence liée au sexe vers d'autres services ?• Toutes les personnes, quels que soient leur sexe, leur âge, leur handicap et leur statut social (réfugiés, personnes déplacées, etc.), se sentent-elles respectées par les prestataires de services de santé (avant, pendant et après avoir reçu des soins) ?